

Prévention des RPS. Proposition d'entretien psychologique

Rappel de base : L'entretien avec le psychologue du cabinet est **confidentiel et facultatif**. Il ne s'agit pas d'une psychothérapie, mais d'un espace d'écoute avec trois objectifs : écouter la personne, évaluer l'urgence éventuelle, et l'orienter vers les instances compétentes si nécessaire.

Comment ça fonctionne ?

1. Le système détecte automatiquement si un répondant est en **situation potentielle d'alerte** psychosociale, sur la base de ses réponses.
2. À la fin du questionnaire, une fenêtre lui propose un entretien. S'il accepte, il peut fournir, vérifier ou modifier ses **coordonnées** ainsi que ses **préférences de contact** (email, téléphone...).
3. Un **email de confirmation** lui est envoyé à l'adresse indiquée. En cas de **refus**, l'email inclut les **coordonnées à contacter** s'il change d'avis.
4. Le **rendez-vous** avec le psychologue est ensuite planifié, dans le respect total de la **confidentialité**.

SOUHAITEZ-VOUS ÊTRE CONTACTÉ PAR UN PSYCHOLOGUE ?

Vos réponses semblent indiquer une situation délicate de travail.

Souhaitez-vous en discuter avec un psychologue du cabinet ? Cet entretien sera strictement confidentiel vis-à-vis de votre employeur et est soumis au code de déontologie des psychologues.

Si vous préférez nous exposer votre situation par écrit, il est également possible de nous contacter directement à l'adresse contact@workcare.fr.

< Fenêtre de proposition de l'entretien

Être contacté par un psychologue d

Afin de permettre à un psychologue du cabinet de vous contacter, veuillez renseigner les coordonnées ci-dessous.

Vos informations personnelles ont été préremplies car vous nous les avez données au début de ce questionnaire.

Indiquez une adresse email ou un numéro de téléphone auquel vous souhaiteriez être contacté.

Votre nom complet

Votre adresse email

Votre numéro de téléphone

< Etape de renseignement ou de confirmation des coordonnées de contact

workcare.

Dans le cadre de la démarche initiée par votre employeur, Questionnaire de test "Workcare", pour améliorer la qualité de vie au travail, vous avez exprimé le souhait d'échanger avec un(e) psychologue du cabinet Workcare.

Cet entretien se déroulera de manière totalement indépendante, dans le respect le plus strict de la confidentialité : votre employeur ne sera pas informé de nos échanges. Seules des données anonymes et collectives seront prises en compte dans la suite de la démarche.

Pour organiser ce rendez-vous, merci de confirmer votre demande, de signaler toute urgence éventuelle et d'indiquer vos disponibilités.

N'hésitez pas à me contacter par email si besoin.

Bien cordialement,
Edith
Psychologue du travail – Cabinet Workcare

< Email de confirmation

workcare.